



## Actes de la conférence internationale

*ENJEUX et PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES en AFRIQUE  
FRANCOPHONE*

**Dakar, 4-5-6 février 2019**

---

### **Les facteurs déterminant la performance de remboursement des crédits dans les IMF : État des lieux**

Kofi MOWU

Doctorant en Sciences de Gestion (FASEG) l'Université de Lomé, Togo

kofimowu@yahoo.fr

---

**RÉSUMÉ** *La performance de remboursement des crédits reste un indicateur clé, dont la maîtrise est de prime importance pour les IMF. Elle permet d'évaluer la qualité du portefeuille de crédit et conditionne la viabilité de la structure de microfinance. Pour se prémunir contre le risque de non-remboursement des crédits, il revient alors d'identifier les facteurs susceptibles d'améliorer la performance de remboursement. En effet, cet article présente une synthèse des différentes propositions théoriques effectuées sur les facteurs déterminant la performance de remboursement des crédits dans les institutions de microfinance. Nous avons observé des tendances contradictoires de convergence et de divergence concernant ce sujet au sein de l'environnement global..*

**MOTS CLÉS** *Microfinance, crédits, performance, remboursement*

*Les idées et opinions exprimées dans les textes sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'OFE ou celles de ses partenaires. Aussi, les erreurs et lacunes subsistantes de même que les omissions relèvent de la seule responsabilité des auteurs.*

Pour citer ce document :

Mowu, K. 2019. « Les facteurs déterminant la performance de remboursement des crédits dans les IMF : État des lieux », dans *Enjeux et perspectives économiques en Afrique francophone* (Dakar, 4 – 6 février 2019). Montréal : Observatoire de la Francophonie économique de l'Université de Montréal, 328-342 pages.

## Introduction

La microfinance aujourd'hui, dans des contextes différents, est une véritable industrie financière et est considérée comme un puissant instrument de lutte contre la pauvreté (Tchakouté-Tchigoua, 2018). Elle « est reconnue comme un levier efficace de développement, qui desserre les contraintes financières et élargit la gamme des possibles » (Gentil et Servet, 2002). Le nombre de clients desservis et le montant des crédits octroyés témoignent à suffisance du rôle joué par ces structures dans l'amélioration des conditions de vie des couches les plus défavorisées.

Cependant, on constate que plusieurs institutions de microfinances (IMF), malgré les objectifs de resocialisation qu'elles se sont assignés, connaissent d'importants dysfonctionnements. Elles se heurtent à des difficultés énormes qui entachent leur stabilité, leur viabilité ainsi que leur pérennité. La microfinance, plébiscitée alors pour l'inclusion financière des personnes n'ayant pas accès au circuit financier classique, peine donc à performer significativement dans sa mission (Koné, 2019).

Des études ont montré que les marasmes que connaissent ces structures sont pour la plupart liés aux difficultés dans les remboursements de crédits octroyés (Elloumi et Kammoun, 2013 ; Nanayakkara et Stewart, 2015 ; Tuedem-Waffo et al., 2016 ; Honlonkou et al., 2006 ; Godquin, 2004 ; Nzongang et al., 2013 ; Wamba et al., 2015). Au Nicaragua, au Pakistan ou en Bosnie, le portefeuille de crédit s'est dégradé avec des impayés qui ont atteint 10, 15 voire 20%. La situation est très critique dans l'Andhra Pradesh (en Inde) où le taux d'impayés avait atteint 90% et les indicateurs sont extrêmement préoccupants dans d'autres pays comme le Pérou, le sud du Mexique, le Cambodge, ou encore le Kirghizstan<sup>1</sup>. En Afrique et plus précisément dans l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), les structures de microfinance font également face à des difficultés énormes dans les remboursements des crédits. Les cascades de faillite auquel est confronté le secteur sont révélatrices. Sur le total de l'encours de crédit qui s'élève dans l'union à 1,159,912 millions de FCFA au 31 décembre 2017, on constate que les crédits en souffrance se montent à 77,253 millions de FCFA, soit un taux de dégradation du portefeuille évalué à 6,66% (Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, 2017). Aussi, d'après la

<sup>1</sup> Planetrating (2013), Mimosa. Microfinance Index of Market Outreach and Saturation. Part 1 – Total Credit Market Capacity, March 2013 ([http://www.planetrating.com/userfiles/file/MIMOSA%201\\_0\\_final%20110313.pdf](http://www.planetrating.com/userfiles/file/MIMOSA%201_0_final%20110313.pdf))

Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC, 2002), le taux d'impayés dans les IMF de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) avoisine 50%.

Elloumi et Kammoun (2013), Nzongang et als. (2013) et Wamba (2015) ont regroupé les causes des impayés dans les institutions de microfinance en trois grandes catégories. Il s'agit selon eux, des facteurs relatifs aux caractéristiques de l'IMF elle-même (forme juridique, expertise des agents, politique de suivi des clients) ; des facteurs relatifs aux caractéristiques des prêts (montant, échéance, taux d'intérêt, objectif des prêts, nombre de prêts accordés) et des facteurs liés à l'emprunteur (âge, sexe, situation matrimoniale, niveau d'instruction...) Un taux d'impayés exorbitant constitue une entrave à l'émancipation financière et sociale de l'IMF. L'atteinte d'une pérennité certaine ne pourra se concrétiser que lorsque le taux de remboursement des crédits est élevé. Identifier alors les facteurs pouvant altérer ou améliorer la performance de remboursement des crédits devient alors une nécessité.

### **Quel est l'état de la connaissance sur les facteurs déterminant la performance de remboursement des crédits dans les IMF ?**

L'objectif de cet article est de faire une synthèse théorique des différents travaux qui ont mis en relief les facteurs susceptibles d'influencer la performance de remboursement des crédits dans les institutions de microfinances. Le présent papier est subdivisé en deux parties. Dans un premier temps nous évoquons la notion de microfinance ainsi que les indicateurs d'évaluation de la performance de remboursement. Dans un second temps nous faisons une synthèse de la littérature sur les facteurs déterminants la performance de remboursement des crédits dans les IMF. Notre travail s'insère dans le cadre de la recherche de la viabilité des IMF étant donné qu'elles doivent se prémunir de plusieurs risques, en l'occurrence celui de non-remboursement des crédits.

## **1. Microfinance et indicateurs de mesure de la performance de remboursement des crédits.**

### **1.1. Définition de la microfinance**

Le Groupe Consultatif d'Aide aux populations pauvres (CGAP) retient que la microfinance peut être définie comme une structure qui a pour vocation de fournir un ensemble de produits financiers à tous ceux qui sont exclus du système financier classique ou formel (CGAP, 2012). Ces services financiers sont : le crédit, l'épargne, le transfert d'argent. Ces services permettent aux populations ciblées d'acquérir des biens, de construire ou d'aménager leur logement, d'augmenter leurs revenus afin d'améliorer leur situation de précarité. Au-delà des services financiers, certaines structures de microfinances offrent les services d'alphabétisation des adultes, de planification familiale, etc. Pour Tchakouté-Tchigoua (2018) les services offerts par les IMF, principalement les crédits, peuvent également servir aux microentreprises.

### **1.2. Performance de remboursement de crédits dans les IMF**

La performance de remboursement dans les IMF permet d'évaluer la qualité du portefeuille de crédit et sert de jauge pour mesurer l'évolution des activités d'une IMF. Elle est liée au potentiel de remboursement et conditionne la capacité de l'institution à poursuivre sa mission. Sur le plan pratique, les modes de détermination d'un outil permettant de mesurer la performance de remboursement sont loin d'être uniformes. Honlonkou (2002) propose de retenir le taux d'impayés (TI) comme indicateur de mesure de la performance de remboursement. Le taux d'impayés (TI) est le taux du portefeuille de prêt à risque échu et non payé sur l'encours de prêt. Royer(1998) et Boyé et al., (2006) optent pour le portefeuille à risque (PAR) comme indicateur de mesure de la performance de remboursement. Le PAR représente le montant des encours de prêts affichant un retard rapporté au total des encours de prêt. Ainsi selon la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), un PAR à 90 jours inférieur à 3% est jugé satisfaisant et témoigne d'un bon score de remboursement pour l'IMF. Le PAR peut être également évalué à 30 jours inférieur à 5% ou à 180 jours inférieur à 2%. Pour Chen et al., (2010), le seuil de 10% est retenu pour désigner une grave crise d'impayés. Wesselink (1995) quant à lui propose de

combiner quatre indicateurs pour mesurer la performance de remboursement. Il s'agit du taux de remboursement (TR), du taux d'impayés (TI), du taux de contamination du portefeuille (TCP) et du taux de perte sur créance (TPC). Le taux de remboursement (TR) est un outil de gestion interne (Honlonkou, 2002). Il surestime le montant reçu du fait qu'il inclut les remboursements anticipés et en retard. Il ne renseigne pas sur la qualité de l'encours actuel. Le taux de contamination du portefeuille (TCP) mesure le montant des créances à risque comme pourcentage du portefeuille de prêt constitué. Cet indicateur mesure le risque potentiel de perte. Quant au taux de pertes des créances (TPC), c'est le pourcentage des créances déclarées irrécouvrables par rapport au portefeuille de prêt. D'autres auteurs à l'instar de Houro-Koura et Hudon (2006) ont utilisé une variable binaire pour exprimer le taux de remboursement de crédit dans leur étude. Pour eux il existe deux (2) possibilités. Soit l'emprunteur rembourse la totalité du crédit à l'échéance, soit il doit encore rembourser une partie de celui-ci. Nzongang et al., (2013) et Nanayakkara et Stewart (2015) pour évaluer la performance de remboursement dans leur travaux, se sont basés sur la performance de non-remboursement à date exacte. Nous comprenons que la pluralité des indicateurs d'évaluation de la performance de remboursement dans une IMF pose alors un véritable problème de choix.

## **2. Les facteurs déterminant la performance de remboursement de crédits dans les institutions de microfinances**

### ***2.1. Caractéristiques de l'emprunteur et performance de remboursement***

Plusieurs facteurs ont été avancés pour expliquer la qualité de remboursement des crédits dans les IMF. Pour Elloumi & Kammoun, (2013) ; Nanayakkara et Stewart, (2015), le sexe de l'emprunteur est un élément déterminant de la performance de remboursement des crédits dans les systèmes financiers décentralisés. Montalieu (2002), D'Espallier et al., (2011) ont conclu dans leurs travaux que le taux de remboursement des femmes serait nettement supérieur à celui des hommes. Ils expliquent ce résultat par le fait que les femmes sont plus disciplinées face aux attentes des banques, plus sensibles à la pression sociale, moins mobiles et plus actives dans les groupes de caution solidaire. Aussi des études menées dans différents pays comme le Pakistan (Chaudhary et Ishfaq, 2003), la Malaisie (Roslan et Karim, 2009 ; Mokhtar et al., 2012), le Bangladesh (Sharma et Zeller, 1997), le Sri-Lanka

(Nanayakkara et Stewart, 2015) ont montré que les femmes ont de meilleurs dossiers de remboursement que les hommes. Cependant certaines recherches à l'instar de celles de Honlonkou et al., (2006), ont montré des résultats contraires. Aussi, Bhatt et Tang (2002), qui ont étudié les facteurs de remboursement des crédits aux États-Unis ont laissé croire que les hommes ont plutôt tendance à mieux rembourser les crédits que les femmes. Gutierrez-Goiria et Goitisoio (2011) et Godquin (2004) n'ont pas trouvé d'influence significative du genre sur la performance de remboursement. Dans la littérature microfinancière, l'âge de l'emprunteur est également mentionné comme facteur pouvant expliquer la performance de remboursement des crédits. Avec l'âge, l'individu acquiert plus d'éducation, de compétences, d'expérience et de maturité. Tous ces attributs lui permettent d'investir les crédits reçus dans des projets mieux réfléchis et d'augmenter par ricochet la probabilité de remboursement. Honlonkou et al., (2006) montrent, à partir d'un échantillon composé de jeunes emprunteurs (40 ans en moyenne) que l'âge a un impact positif sur la performance de remboursement. Des études réalisées dans les années quatre-vingt comme celles de Njoku et Odi, (1991) ; Okorji et Mejeha, (1993); ont montré que l'âge a un effet positif sur les remboursements des crédits. Pour Jaunaux et Venet (2007), les emprunteurs avancés en âge remboursent mieux les crédits que les jeunes. A contrario, Servet (2006) avance que les institutions de financement de l'entrepreneuriat ont plutôt une aversion pour les jeunes. Ce critère indique en effet l'état de santé de l'entrepreneur, son esprit jeune, son engagement, sa capacité à prendre le risque.

Abreham (2002) quant à lui a utilisé un modèle tobit pour étudier la performance de remboursement des petits entrepreneurs et a constaté que le niveau d'instruction de l'emprunteur a un effet significatif sur le taux de remboursement. Il s'en est sorti de ses travaux que le défaut de paiement diminue au fur et à mesure que le niveau d'instruction de l'emprunteur augmente. Cette thèse est corroborée par les travaux de Bachelet et al., (2004). En effet, ces auteurs confirment que les entrepreneurs diplômés (instruits) disposent de plus de capacités et de connaissances spécifiques pour la création et l'innovation. Ils présentent ainsi des chances élevées de réussite de leurs projets et un risque de défaut de paiement plus faible. Dans la littérature dédiée aux IMF, on a tendance à penser qu'un emprunteur marié peut, en plus des charges quotidiennes supportées (éducation, santé), faire face à une augmentation inattendue des coûts de la consommation ainsi qu'aux maladies imprévues des membres de la

famille. Ces facteurs sont de nature à détériorer sa situation financière et ont tendance à altérer la performance de remboursement. Il existerait donc une forte probabilité qu'un célibataire rembourse mieux son crédit, car il présente moins d'engagements. Elloumi et Kammoun (2013) ont montré à travers leurs travaux que les emprunteurs mariés avaient effectivement du mal à rembourser leur crédit attestant donc qu'il existe bien un lien entre la situation matrimoniale et la performance de remboursement des crédits. Par contre l'étude de Bassem (2008), n'avait pas révélé de lien significatif entre la performance de remboursement et la situation matrimoniale de l'emprunteur.

## ***2.2. Caractéristiques de l'IMF et performance de remboursement des crédits***

Des études ont montré que la performance de remboursement est liée aux caractéristiques de l'IMF elle-même à savoir son statut juridique, la fréquence des visites des agents de crédits, l'offre de services non financiers aux emprunteurs. Pour ce qui concerne la fréquence des visites des agents de crédits auprès des emprunteurs, Oke et al, (2007) ; Olagunju et Adeyemo, (2007) ont confirmé à travers leurs travaux que, la régularité des visites des agents de crédits a un impact positif sur les remboursements. Cette thèse est corroborée par Field et Pande (2008) qui ont constaté que, dans le cas des groupes solidaires, la confiance entre les membres du groupe augmente avec le nombre de visites des agents de crédit et permet d'améliorer le rendement en matière de remboursement. C'est le cas en Indonésie où il a été rapporté que certains agents de crédits de quelques structures de microfinances visitaient les emprunteurs tous les jours avec pour objectif d'augmenter le taux de remboursement.

Certaines structures de microfinances fournissent des services non financiers aux emprunteurs afin d'atteindre leurs objectifs sociaux. Les services non financiers offerts par les IMF prennent généralement deux formes différentes. Elles peuvent prendre la forme de services d'appui au développement de l'emprunteur. Dans ce cas, il peut s'agir d'une éducation financière pour préparer les clients à accéder aux services financiers, de la formation technique, du marketing, ou de la gestion. Ces services peuvent également se présenter sous forme de services sociaux. Il s'agit ici

notamment des services d'éducation, de santé de base, d'alphabétisation des adultes, de planification familiale. Godquin (2004), après analyse des prêts de microfinance au Bangladesh, a constaté que l'offre de services non financiers a un impact positif sur la performance de remboursement. Pour lui, une IMF qui offre aux emprunteurs une éducation financière, d'alphabétisation des adultes, de planification familiale, enregistre un meilleur score dans les remboursements de crédits qu'une structure qui n'en offre pas. Oke et al (2007), Olagunju et Adeyemo (2007) dans leurs recherches sont parvenus également à la même conclusion.

### **2.3. *Caractéristiques du crédit et performance de remboursement***

Des travaux ont mis l'accent sur les caractéristiques du crédit comme facteur déterminant dans la performance de remboursement. En parlant de caractéristiques du crédit, on a tendance à évoquer l'objet du crédit, la forme du crédit ou encore le rang du crédit. Ainsi pour Nanayakkara et Stewart, (2015), le remboursement des prêts agricoles est très faible par rapport à d'autres types de prêts. Pour eux, les projets agricoles seraient donc risqués, car leur rendement dépend de nombreux facteurs difficiles à prévoir, comme les conditions météorologiques. Hudon et Ouro-Koura (2006) optent pour le financement des activités commerciales, car ils concluent que ces activités procurent un meilleur taux de remboursement étant donné qu'elles favorisent une rotation rapide du capital. Cependant les travaux de Roslan et Karim (2009) dans une microfinance en Malaisie, ont montré que c'est plutôt les entreprises de prestations de services qui ont obtenu de meilleurs scores en termes de remboursement de crédits. La forme du crédit (crédit de groupe, crédit individuel) peut influencer aussi la performance de remboursement (Nanayakkara et Stewart, 2015). Tchakouté- Tchigoua (2012) et Reta, (2011) avancent que les crédits de groupe améliorent le taux de remboursement, car ces types de crédit annihilent les problèmes liés aux asymétries d'information. A contrario Cull et al. (2007) partant sur la base d'un échantillon de 124 IMF, concluent plutôt que les IMF qui accordent des prêts individuels sont plus rentables et plus pérennes.

En général, les crédits octroyés par les microfinances ont des périodes de remboursement plus courtes et sont généralement comprises entre six mois et un an. Les emprunteurs qui ont de bons antécédents de remboursement dans le premier prêt ont accès à des prêts beaucoup plus importants à l'issue de leur prochaine demande.



Ainsi, l'étude menée par Elloumi et Kammoun (2013) sur 300 dossiers de crédits dans une IMF en Tunisie a montré que lorsque le rang du crédit augmente, le taux de remboursement augmente également laissant donc penser qu'il existe une forte corrélation entre le rang du crédit et la performance de remboursement. Par contre Paxton et al., (2000) considèrent que le rang du crédit peut également avoir un effet négatif, car il se peut que les agents de crédit et les emprunteurs développent une complicité, laquelle pourrait amener les premiers à être moins prudents dans le suivi des recouvrements. En analysant les dossiers de crédit, il arrive parfois de constater que le montant du crédit demandé par l'emprunteur soit différent du montant accordé. Selon Nanayakkara et Stewart (2015) ; Roslan et Karim (2009), l'écart entre le montant approuvé par rapport à ce qui est demandé par l'emprunteur peut avoir un effet significatif sur les remboursements.

Pour Norell (2001), si le prêt accordé est supérieur aux besoins, la plupart des emprunteurs ont tendance à utiliser l'excédent pour leur consommation personnelle ce qui crée des difficultés dans les remboursements ultérieurs. Le taux d'intérêt est aussi retenu comme facteur déterminant la performance de remboursement des crédits. En raison de la petite taille des prêts et du problème d'asymétrie de l'information, les taux d'intérêt pratiqués par les IMF sont relativement plus élevés que les taux commerciaux pratiqués dans les banques. Dans les IMF, le taux d'intérêt représente plus qu'un simple loyer d'argent. Il est le prix d'un certain nombre de services (formation à la gestion, collecte des remboursements par des agents de crédit chez le client, etc.). Njoku et Odii, (1991) ont montré que l'application de taux d'intérêt élevés entraînait des taux de remboursement faibles. Toutefois, des études à l'instar de celles d'Acclassato (2008) ont montré que les bénéficiaires sont peu sensibles au taux d'intérêt.

## **Conclusion**

De nos jours, la microfinance ou la « banque des pauvres » comme on les appelle, trouve sa légitimité et sa place dans le monde de la finance. Elle constitue surtout dans les économies du Sud, le pont par excellence entre les populations à la base et les pouvoirs publics. Sa contribution dans le processus de réduction de la pauvreté est indéniable. Pour continuer, par se faire une place dans le champ de la finance

moderne, elle se doit d'être pérenne. Cette pérennité n'est possible que si elle arrive à obtenir un bon score dans les remboursements des crédits qu'elle octroie. À travers ce papier, nous avons pu recenser les facteurs que la littérature a identifiés comme pouvant expliquer la performance de remboursement des crédits dans les IMF. Il s'agit notamment des facteurs liés à l'emprunteur, ceux liés au crédit lui-même puis les facteurs liés à l'institution de microfinance. Une vue d'ensemble de ce corpus théorique nous a permis de constater des tendances contradictoires, laissant alors non résolue la question des facteurs déterminant la performance de remboursement des crédits dans les institutions de microfinances.

## Références bibliographiques.

Abreham, G. 2002. « Loan repayment and its determinants in small-scale enterprises financing in Ethiopia: case of private borrowers around Zeway area », Thèse de doctorat, Université d'Adis Abeba, Ethiopie, 111 p.

Acclassato, D. 2008. « Les plafonnements de taux d'intérêt en microfinance servent-ils réellement les pauvres et petits opérateurs économiques ? », *Mondes en développement*, 1 (141) : 93-109.

Bachelet. R. ; C. Verzat. ; A. Hannachi.et Frugier D. 2004. « Mesurer l'esprit d'entreprendre des élèves ingénieurs » 3<sup>ème</sup> Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuria, Ecole de Management de Lyon, 31mars/01avril : 18 p.

Bassem, B.S. 2008. « Déterminants de la durée de retard de remboursement des microcrédits individuels : Application d'un modèle de durée » *African Review of Money Finance and Banking*, 11(2008) : 91-116

Bhatt, N. et S.Y. Tang. 2002. « Determinants of repayment in microcredit: evidence from programs in the United States », *International Journal of Urban and Regional Research*, 26 (2) : 360-376.

Besley, T. 1995. « Non market institutions for credit and risk sharing in low-income countries », *Journal of Economic Perspectives*, 9 (3) : 115-127.

Boyé, S., J. Hajdenberg et C. Poursat. 2006. « Le guide de la microfinance: microcrédit et épargne pour le développement Paris:Éditions d'Organisation, 304 p.

Chaudhary, M.A. et M. Ishfaq. 2003. « Credit worthiness of rural borrowers of Pakistan », *The Journal of Socio-Economics*, 32 (6) : 675-684.

Chen G. ; S. Rasmussen. et X. Reillex. 2010. « Croissance et vulnérabilités en microfinances », *Notes Focus n°61, Consultatif Group to Assist the Poor*, Washington D.C

Cull R., A. Demirguc Kunt. et J. Morduch. 2007. « Financial performance and outreach, a global analysis of leading microbanks », *Economic Journal*, 117(3) : 107–133.

Couchoro, M. et T. Gbandi. 2018. « Microfinance et pauvreté multidimensionnelle dans la communauté économique des états de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO) : une perspective macro-économique », *Mondes en développement*, 1 (181) : 147-164

D’Espallier, B. ; I. Guerin. Et R. Mersland. 2011. « Women and repayment in microfinance: a global analysis », *World Development*, 39 (5) : 758-772

Elloumi,A. et A. Kammoun. 2013. « Les déterminants d la performance de remboursement des microcrédits en Tunisie », *Annals of Public and Cooperative Economics*, 84(3) : 267–287

Field, E. et R. Pande. 2008. « Repayment frequency and default in microfinance: evidence from India », *Journal of the European Economic Association*, 6 (2) : 501-509.

Gentil, D. et J.-M. Servet. 2002. « Microfinance: petites sommes, grands effets ? Introduction », *Revue Tiers monde*, 43(172) : 729-735.

Gutierrez-Goiria, J. et B. Goitisoio. 2011. « Profitability and social performance of microfinance institutions: empirical evidence of relations between different types of variables » *Revista de Economia Mundial*, 27 (2011) : 189-214.

Godquin, M. 2004. « Microfinance repayment performance in Bangladesh: how to improve the allocation of loans by MFIs », *World Development*, 32(11) : 1909-1926.

Honlonkou, A. 2002. « Évaluation de la performance de remboursement dans les institutions de microfinance au Bénin », *Mondes en développement*, 3(119) :73-77

Honlonkou, A. ; D. Acclassato et C. Quenum. 2006. « Déterminants de la performance de remboursement dans les institutions de microfinance au Bénin »

*Annals of Public and Cooperative Economics*, 77(1) : 53-81.

Hudon, M. et T. Ouro-koura. 2008. « Etude des facteurs contingents du taux de remboursement au sein d'une institution de microfinance, le cas du Togo », *Annals of Public and cooperative Economics*, 79(2) : 301-322.

Jaunaux, L. and B. Venet. 2007. « Microcrédit Individuel et Pression Sociale : Le Rôle du Garant », *Cahiers de recherche*, EURISCO.

Lanha, M. 2002. « Résolution des problèmes d'information en microfinance. Analyse à partir de la stratégie de Vital-Finance Bénin » *Mondes en développement*, 30(119) : 47-62.

Mayoukou, C. et M. Kertous. 2015. « L'accès au crédit individuel par les clients des institutions de microfinance du Congo : une analyse des déterminants de l'auto-exclusion et de l'obtention du prêt », *Mondes en développement*, 1 (169) : 121-138.

Montalieu, T. 2002. « Les institutions de micro-crédit : entre promesses et doutes Quelles pratiques bancaires pour quels effets ? », *Monde en développement*, 3(119) :21-32.

Mokhtar, S.H. ; G.Nartea. et C. Gan. 2012. « Determinants of microcredit loans repayment problem among microfinance borrowers in Malaysia », *International Journal of Business and Social Research* , 2 (7) : 33-45.

Nanayakkara, G. et J. Stewart. 2015. « Gender and other repayment determinants of microfinancing in Indonesia and Sri Lanka », *International Journal of Social Economics*, 42 (4) :322-339.

Norell, D. 2001. « How to reduce arrears in microfinance institutions », *Journal of Microfinance*, 3(1) :115-130.

Njoku, J.E. M.A.C. Odii. 1991. « Determinant of loan repayment under special emergency loan scheme in Nigeria: a case study of Imo State », *Money , Finance and Banking*, 1 (1) : 39-52

NZongang J. ; L. Wamba. et A. Takoudjou - Nimpa. 2013. « Les déterminants des impayés dans les Institutions de Microfinance en zone urbaine: le cas du réseau MUFFA au Cameroun », Communication aux XXIXème Journées du Développement, Université Paris Est, Créteil, 6, 7 et 8 juin, 14 p.

Koné, S. 2019. « Alliances stratégiques en microfinance : enjeux théoriques et managériaux », *Mondes en développement*, 1 (185) :45-60

Olagunju, F.I. et R. Adeyemo. 2007. « Determinants of repayment decisions among small holder farmers in southwestern Nigeria », *Pakistan Journal of Social Sciences*, 4 (5) : 677-686.

Okorji, E.C. et R.O. Mejeha. 1993 « The formal agricultural loans in Nigeria: the demand for loans and delinquency problems of smallholder farmers in the Owerri agricultural zone of Imo State, Nigeria », *International Journal of Tropical Agriculture*, 1 (1) : 1-13.

Oke, J.T.O. ; R. Adeyemo. ; et M.U. Agbonlahor. 2007. « An empirical analysis of microcredit repayment in southwestern Nigeria », *Humanity & Social Sciences Journal*, 2 (1) : 63-74

Paxton, J. ; D. Graham. et C. Thraen. 2000. « Modeling group loan repayment behaviour: new insights from Burkina Faso source », *Economic Development and Cultural Change*, 48(3) : 639-655

Reta, F.K. 2011. « Determinants of loan repayment performance: a case study in the Addis credit and saving institution, Addis Ababa, Ethiopia » Thèse de doctorat, Université de Wageningen, Wageningen, 55 p.

Roslan, A.H. et M.Z. Karim. 2009. « Determinants of microcredit repayment in Malaysia: the case of Agro bank », *Humanity & Social Sciences Journal*, 4 (1) : 45-52.

Servet, J-M. 2006. « Banquier aux pieds nus : la microfinance », *Observatoire du Management Alternatif, Fiche de lecture, HEC-Paris*, 19 p.

Sharma, M. et M. Zeller. 1997. « Repayment performance in group-based credit programs in Bangladesh: an empirical analysis », *World Development*, 25(10) : 1731-1742

Tuedem Waffo, D. ; U. Ngaoundéré. et J.R. Feudjo. 2016 « Mécanismes de gestion du risque de crédit ex ante et performance globale des EMF camerounais », *Journal of Academic Finance*, 7 (2016) : 53-69.

Tchakouté -Tchigoua, H. et N. Nekhil. 2012. « Gestion des risques et performance des institutions de microfinance », *Revue d'économie industrielle*, 138 (2) : 127-148.

Tchakouté-Tchigoua, H. 2018. « governance effectiveness and earnings quality: evidence from microfinance institutions » *Comptabilité Contrôle Audit*, 2 (24) :73-111

Wamba, L. ; J. Mbaduet. ; J-M. Sahut. et M. Thraya. 2015. « La caution solidaire garantit-elle encore le remboursement des crédits dans les institutions de microfinance? », *Gestion 2000*, 6 (32) : 73-94.

Wesselink, B. 1995. « Monitoring guidelines for semi-formal financial institutions active in small enterprise finance » Working paper, 9, BIT, Genève, Suisse.